



## Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 21 février 2019

n° 007-19 C

**Objet :** *RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant du personnel*

- date de convocation le 15 février 2019
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-neuf, le jeudi vingt-et-un février à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, Halle Henri Salvador, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Pascal Ginollin
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	Pierre Gerard
<b>Barberaz</b>	David Dubonnet - Yvette Fetaz
<b>Barby</b>	Catherine Chappuis
<b>Bassens</b>	Anne Manipoud - Alain Thieffemat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	
<b>Challes-les-Eaux</b>	Julien Donzel - Daniel Grosjean
<b>Chambéry</b>	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Sylvie Koska - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Alexandra Turnar
<b>Cognin</b>	Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Annick Bonniez
<b>Jacob-Bellecombette</b>	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
<b>Jarsy</b>	Pierre Duperier
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Pascal Mithieux - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Jean-Michel Picot - Françoise Van Wetter
<b>La Thuile</b>	
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Michel André
<b>Lescheraines</b>	Albert Darvey
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Bernard Januel
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Louis Caille
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Jérôme Esquevin
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Emmanuelle Andrevon

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Céline Barniaudy à Michel Dyen - de Jean-Pierre Coendoz à Jérôme Esquevin - de Philippe Dubonnet à Louis Caille - de Marie-José Dussauge à Sylvie Koska - de Pierre Hemar à Xavier Dullin - de Delphine Julien à Patrick Roulet - de Claudette Levrot-Virot à Jean-Benoît Cerino - de Christian Papegay à Jean-Claude Davoine - de Dominique Pommat à Bernard Januel - de Walter Sartori à Driss Bourida

- conseillers excusés : 8

Jean-Luc Berthalay - François Blanc - Stéphane Bochet - Maryse Fabre - Bernadette Laclais - Luc Meunier - Marie Perrier - Benoit Perrotton

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 21 février 2019

délibération n° 007-19 C

objet **RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement - Remplacement du représentant du personnel**

---

Jean-Maurice Venturini, vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, rappelle que les régies à simple autonomie financière de l'eau et de l'assainissement sont administrées par un conseil d'exploitation, qui a vocation à émettre un avis sur toutes les questions ayant trait à leur fonctionnement.

Les statuts des régies fixent la composition du conseil d'exploitation à 41 membres répartis entre :

- un représentant de chacune des communes membres de la Communauté d'agglomération, à raison d'un représentant par commune, comprenant impérativement le vice-président chargé de l'eau et de l'assainissement, et détenant obligatoirement la majorité des sièges,
- des personnes extérieures choisies en raison de leur qualification :
  - o un représentant de la Commission consultative des services publics locaux,
  - o une personnalité qualifiée dans le domaine objet des régies,
  - o un représentant du personnel de Grand Chambéry, issu de l'organisme syndical majoritaire aux dernières élections professionnelles.

Suite aux dernières élections professionnelles du 6 décembre 2018, l'organisation syndicale majoritaire est Force ouvrière, faisant suite à l'UNSA. Force ouvrière, syndicat majoritaire élu, a proposé la candidature de M. Ali Dolatyari.

Il convient donc de mettre fin aux fonctions de Fabienne Westrelin, membre représentant du personnel nommée par délibération n° 161-17 C du 18 mai 2017 et de désigner le nouveau représentant proposé par le président.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** les statuts des régies,

**Vu** la délibération n° 161-17C du 18 mai 2017 nommant Fabienne Westrelin membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

**Sur** proposition du président de la Communauté d'agglomération,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** met fin aux fonctions de Mme Fabienne Westrelin en tant que membre du conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement,

**Article 2 :** nomme M. Ali Dolatyari membre du conseil d'exploitation en sa qualité de représentant du personnel.

le président,  
Xavier Dullin

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 007-19 C

Objet de l'acte : RS - Conseil d'exploitation des régies de l'eau et de l'assainissement  
- Remplacement du représentant du personnel

Thème Préfecture : 5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 5 -  
Autres (dont SEM; Commissions...)

Date de l'acte : 21 février 2019

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190221-lmc1H21822H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H21822H1

Date de transmission en Préfecture : 01 mars 2019

Date de réception en Préfecture : 01 mars 2019